La castellane Infos 39_Castellane 04/12/20 14:45 Page1

la Castellane infos

Joyeuses Fêtes

www.ville-mazeres.fr

n°40

Décembre 2020


Page 4


Page 9


Page 16



Page 19

édito

le mot du maire



L'assassinat de Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie en charge de l'enseignement moral et civique au collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine, est un acte barbare et révoltant que rien ne peut justifier. Avec stupeur, les Mazériens ont partagé l'émotion qui a saisi le pays tout entier ainsi que la douleur de sa famille, ses proches, ses collègues, et ses élèves.

En cette terrible circonstance, le Maire et les élus de la Bastide renouvellent leur solidarité et leur soutien à l'ensemble du corps enseignant, dont la mission d'éveil à la connaissance, de formation de l'esprit critique et de liberté de penser par soi-même, est irremplaçable et constitue un pilier essentiel de la formation que la République doit à ses apprentis citoyens.

A Mazères, nous connaissons et reconnaissons l'engagement et le dévouement de tous nos enseignants et de tous les personnels éducatifs qui concourent au fonctionnement quotidien de nos établissements d'enseignement.

C'est pour cela que nous essayons de mettre à leur disposition des locaux et des moyens suffisants pour les accompagner dans leur tâche souvent ingrate et mal reconnue.

Mais aujourd'hui, ce n'est pas seulement la communauté éducative qui est endeuillée. C'est notre Pays et la République, qui sont contestés dans leurs principes fondateurs. Car au-delà de cet acte odieux, une nouvelle fois, c'est la liberté d'expression et le principe de la laïcité, tels que nos lois, notre volonté commune, nos traditions et notre histoire les conçoivent qui sont violemment mis en cause. Et cela nous ne l'acceptons pas, car ce serait vider de leur sens les valeurs de Liberté, d'Egalité et de Fraternité qui figurent aux frontons de nos mairies.

Mazères, comme toutes les communes de France, a témoigné de sa solidarité avec la victime et sa famille, de sa mobilisation pour défendre la liberté d'expression et de la primauté de la laïcité dans l'organisation de la République.

Hier, nous avons mis en berne nos drapeaux et respecté une minute de silence au Conseil Municipal, mais ce n'est pas suffisant ! C'est dans le quotidien qu'il faut désormais inscrire notre démarche et lutter contre toutes les formes de séparatisme, dans les écoles, bien sûr, mais aussi à la Mairie, à la cantine, à la piscine ou ailleurs.

Au-delà de notre émotion primitive, nous devons continuer, avec courage et détermination, à faire référence à la conduite exemplaire et tragique de Samuel PATY pour que son sacrifice ne tombe pas dans l'oubli.

En toutes circonstances, enfin, nous devons rappeler notre attachement aux grands principes de la République et l'immense respect dû à celles et ceux qui ont pour mission de former les citoyens de demain.

Louis MARETTE
Maire de Mazères

Directeur de la publication : Louis MARETTE Comité de rédaction : Commission Communication
Photos : Commission Communication
Création, mise en page, impression : IPS IMPRIMERIE, St Jean de Verges (09)
Imprimé sur papier PEFC

Sommaire

SOMMAIRE

- Covid 19 - La Mairie à vos côtés 3
- Complexe Sportif ..... 4 & 5
- Mairie ..... 6 & 7
- Locaux Vie associative 8
- Création de 2 garages municipaux 9
- Pour nos Ainés 10
- Gestes qui sauvent ..... 11 & 12
- Amicale sapeurs pompiers 13
- Association AVYA 13
- Cyclo-club 14
- Passion d'Antan 14
- Vita Gym 15
- Ass les Camays Léon 15
- Ass la Coco comédie 15
- Jazz Manouche 16
- Les épidémies de l'histoire 17
- Coup de geule 17
- Une Mazérienne se souvient... 18
- Coup de cœur 19

























COVID-19

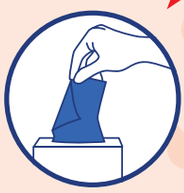
PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



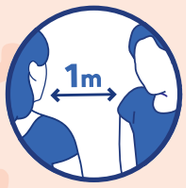
Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

La municipalité à vos côtés

Covid-19 / Plan Vigipirate « urgence attentat »

La commune de Mazères, sous l'impulsion de son Maire, Louis Marette, et de son équipe municipale, s'engage au service de la population pour faire face à cette pandémie du COVID-19.

En effet, depuis le 17 mars de cette année, date du premier confinement, **la continuité des services communaux** a été organisée afin de satisfaire aux besoins de chacun.

Dans un premier temps, l'achat de plusieurs milliers de masques en tissu et leur distribution aux commerçants de la commune et par la suite à l'ensemble de la population ont été effectués.
Depuis, dans le respect de l'ensemble des gestes barrières :

- Les services administratifs accueillent, du lundi au vendredi, les mazériens au guichet (1 personne à la fois) et sur rendez-vous pour l'Urbanisme, l'Etat Civil et le Point Emploi.
- Les services techniques assurent la salubrité de la ville, l'entretien et les travaux des espaces et des bâtiments communaux.
- Le Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) et son personnel qualifié renforcent leurs missions auprès des bénéficiaires. Les services d'aide au ménage, d'aide aux courses, d'aide à la personne et le portage des repas permettent, donc, d'apporter un soutien actif au bon déroulement du maintien à domicile. Cet accompagnement quotidien des personnes vulnérables participe à la lutte contre l'isolement.

La commune a également, dès le mois de mai, mis en place les mesures des protocoles sanitaires imposés permettant :
• La réouverture des écoles et du collège en relation avec l'Education Nationale et les Parents d'élèves.
• La remise en route de la restauration scolaire et des services ALAE et ALSH/CLSH en partenariat avec l'association « Loisirs, Education et Citoyenneté ».
• Le fonctionnement de la bibliothèque et du musée.

L'implication de tous les employés communaux a permis de faire redémarrer ces activités mais également de maintenir le marché de plein vent hebdomadaire en gérant les flux sur l'espace public.
Malheureusement, dans le même temps, les manifestations et les festivités ont été interdites ou annulées, impactant fortement le tissu associatif de la bastide. Le Conseil Municipal a néanmoins décidé de verser l'intégralité des subventions qui avaient été votées au budget afin de préserver la trésorerie des associations.

Comme si la situation n'était pas assez compliquée, les évènements récents ont amené à l'activation du plan **« Vigipirate Urgence Attentat ».**

Pour donner suite au courrier de Madame la Préfète du 6 novembre 2020, la Cellule Communale de Crise s'est réunie dès le 9 novembre au matin.

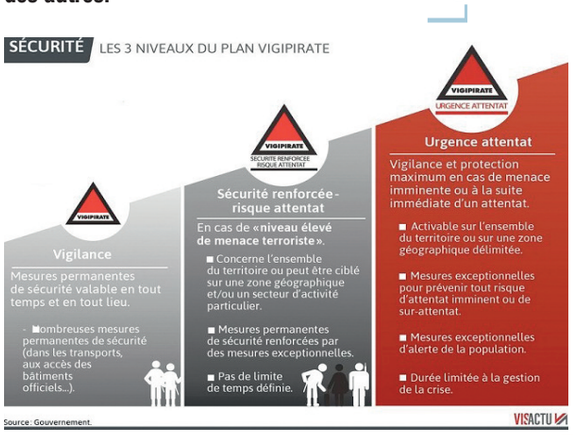
Un point a été fait sur les mesures mises en place, par anticipation, pour la rentrée des écoles et celles que préconisent les autorités : barriérage renforcé, circulation interdite sur certains tronçons de voirie, stationnement interdit sur des zones à risques….

La municipalité tient à rappeler qu'en période de confinement, il y a obligation à :
• Respecter les règles de distanciation
• Porter un masque sur l'espace public et dans les lieux recevant du public.

Si vous le désirez, vous pouvez, sur réservation téléphonique, demander l'attribution de masques en tissu à raison d'un par membre du foyer.

Prenez soin de vous, de vos proches et des autres.

SÉCURITÉ LES 3 NIVEAUX DU PLAN VIGIPIRATE



TRAVAUX COMPLEMENTAIRES AU NIVEAU DES DEUX COMPLEXES SPORTIFS

Rénovation des vestiaires des équipements sportifs des complexes Jean Verge et du Couloumier

La Commune de Mazères dispose de deux complexes sportifs : le complexe sportif « Jean Vergé » et le complexe sportif du « Couloumier », comprenant chacun, une halle de sports et des terrains de grand jeu avec vestiaires et tribunes.

A/ Les vestiaires de ces deux complexes

Les vestiaires de ces deux complexes, nécessitent des travaux importants de rénovation intérieure liés à leur sécurisation, leur mise aux normes sanitaires et leur isolation thermique en plafonds et murs.

Le complexe Jean Vergé est une installation ancienne, construit il y a plus de 60 ans sans qu'aucuns travaux de restauration n'aient été réalisés depuis.
La toiture est en panneaux de fibro/ciment sans isolation, les portes et fenêtres sont métalliques et l'ouverture des portes (0,80m) est insuffisante pour répondre aux critères actuels d'accessibilité.

À la suite de ce constat, les travaux vont consister, pour l'essentiel, à assurer l'isolation thermique en plafonds et en murs et à remplacer les menuiseries extérieures par des menuiseries isolées, permettant également, la sécurisation des lieux ainsi qu'une accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Le remplacement des luminaires et des systèmes de chauffage par des matériels moins énergivores participera aux économies d'énergie dans le cadre de la transition énergétique.

Enfin, un revêtement en faïence, sera appliqué sur tous les murs pour répondre aux critères sanitaires exigés de nos jours,

Au complexe sportif du Couloumier, pour des motifs identiques à ceux évoqués pour le Complexe « Jean Vergé », visant notamment les critères sanitaires et d'isolation thermique, les travaux prévus consistent pour l'essentiel, en la dépose des faux-plafonds existants et à leur remplacement par un plafond en placoplâtre hydrofuge fixe. De plus sont prévus la mise en place de revêtements faïence sur toute la hauteur des murs périphériques des quatre vestiaires, ainsi que le remplacement des luminaires des espaces douches.

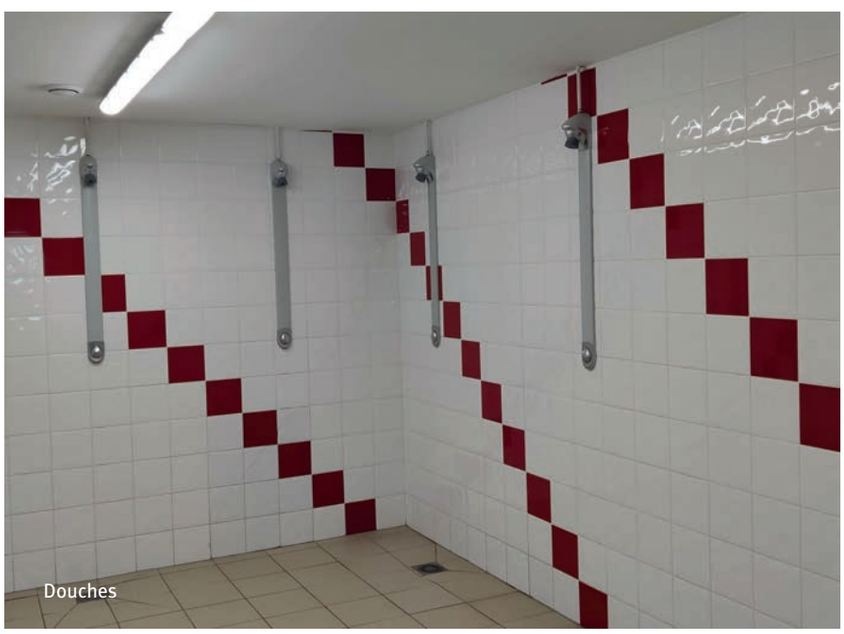
Le montant total des travaux HT, s'élève à **95 796.00 € HT.**

Réalisés pour l'essentiel cet été, ils sont aujourd'hui terminés et remis à disposition des écoles et des associations.

B/ Travaux complémentaires au complexe du Couloumier

1. Création d'une salle de réunion et de réception

Le nouveau complexe sportif du Couloumier a été réalisé en 2013. Par convention avec le Conseil Départemental de l'Ariège, il est prioritairement utilisé par les élèves du nouveau Collège Gaston Fébus, mis en service à la rentrée 2015, tout



Douches


Salle de Réunion et de réception

proche puisque seul le chemin du Couloumier les sépare.
Il est également utilisé en continu par de nombreuses associations hors des temps scolaires :

• Le Rugby Club Mazérien pour les matchs officiels et les entrainements (110 licenciés) ;
• Le Club de Basket de Mazères (199 licenciés)
• Le Club de Hand-Ball de Mazères (111 licenciés)
• Le Club de Badminton de Mazères (60 licenciés)

A la construction, pour des motifs d'économie, ce nouveau complexe, très fonctionnel, ne dispose que d'un trop petit local de réunion, inadapté aux besoins de ces diverses associations qui ne peuvent y tenir ni leurs réunions de travail, ni les diverses réceptions d'avant ou d'après compétitions.

Pour y remédier, le Conseil Municipal a décidé la création d'une salle de réunion et de réception située à proximité du terrain de grand jeu. Elle est à disposition des diverses associations mais également des professeurs de sports du collège voisin qui pourront éventuellement l'utiliser pour leurs réunions de travail.

Cette salle de 92m² sera également équipée d'un espace-service de 30m² et ceinturée d'un trottoir périphérique en béton balayé.

Le coût estimé des travaux s'élève à 170 000,00 Euros et les travaux correspondants ont été terminés fin Novembre.

2. Aménagement d'un terrain de grand jeu annexe

Parallèlement, la Commune négocie les conditions d'acquisition d'un terrain annexe, jouxtant le terrain d'honneur, pour y aménager, courant 2021, un terrain d'entrainement supplémentaire. Il sera, plus tard, équipé d'un éclairage permettant son utilisation nocturne afin de préserver le terrain principal qui souffre, en période hivernale d'une utilisation intensive, tant par les élèves du Collège que par la vie associative.

3. Sécurisation des Installations sportives

Un système de vidéo surveillance a été installé à l'intérieur et à l'extérieur du complexe sportif du Couloumier pour contrôler toutes les salles et les accès du Complexe. Dans une phase ultérieure le même dispositif sécurisera le Complexe sportif Jean Vergé.


Vestiaire Arbitre

travaux

travaux

RENOVATION FONCTIONNELLE ENERGETIQUE ET MISE EN ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE DE MAZERES

UN PEU D'HISTOIRE

La ville de Mazères est une bastide, une ville nouvelle du Moyen-Age, créée en 1253 sous le double paréage des Comtes de Foix et des Abbés de l'Abbaye de Boulbonne.

Le bâtiment occupé aujourd'hui par les services de l'Hôtel de Ville de Mazères a, de ce fait, une longue histoire.

Autrefois château abbatial, il a été acquis par la municipalité en janvier 1813, pour la somme de 10 000 Francs au prétexte que la vieille mairie, installée sous l'ancienne halle couverte, était dans « un état de délabrement qui ferait craindre pour la vie des hommes publics, obligés d'y siéger » comme le précise la délibération de 1805.

Dénommée « la Castellane », elle a été plusieurs fois transformée depuis cette date pour accueillir la gendarmerie jusqu'en 1907 et les écoles, tantôt confessionnelles, tantôt publiques, jusqu'en 1968.

Passée cette date, aucuns travaux importants n'ont été réalisés.

En revanche, plus récemment, on constate le départ de plusieurs services sur d'autres sites de la Commune :

- la régie municipale d'électricité,
- les services sociaux du département,
- les crèche-halte-garderie et Relais Assistantes Maternelles.

Ceci libére, ainsi, la quasi-totalité des locaux de l'aile Ouest et du premier étage de la partie centrale de l'Hôtel de Ville.

Parallèlement, la collectivité, pour répondre :

- aux nécessités fonctionnelles liées à l'augmentation de la population et à l'extension des services,
- aux contraintes règlementaires en matière d'accessibilité et de sécurité,
- aux engagements pris dans le cadre de la transition énergétique,

a pris la décision de réaliser la remise à niveau de l'ensemble du bâtiment.

A. Nécessités fonctionnelles liées à l'augmentation de la population et au développement économique et à l'extension des services

Sur le plan démographique et économique, l'évènement majeur qui a influencé le développement de la bastide, est la mise en service de l'autoroute A66 qui a instantanément placé, en 2002, Mazères à 25 minutes de Toulouse, dans la grande ceinture Toulousaine. Ceci a eu pour conséquence une augmentation rapide de la population (elle a doublé en cinquante ans) et la création de quatre Zones Industrielles (elles accueillent aujourd'hui, plus de 1200 emplois industriels et logistiques).

Dans ce contexte de forte croissance, tant démographique qu'économique, le projet global de la ville, exprimé dans le cadre du contrat Bourg-Centre signé avec la Région Occitanie, consiste à poursuivre son développement résidentiel et économique, tout en préservant le patrimoine urbain, architectural et

culturel de la bastide. Il s'organise autour de six axes stratégiques dont le principal est « le maintien et le développement de la qualité des services et des équipements à la population ».

De plus, de nouveaux services ont été créés :

- délivrance des passeports et des cartes d'identité,
- service d'aide aux aînés, à travers le CCAS, dans le cadre du maintien à domicile,
- point-emploi pour lutter contre le chômage.

B. Nécessités liées au plan sécuritaire :

Des nouveaux aménagements permettront de créer des locaux de service pour la police municipale (à ce jour, elle ne comporte qu'un agent mais nous envisageons de porter l' effectif à trois agents) associés à un local affecté à la vidéo-surveillance. Sept caméras sont déjà installées – récemment remplacées par un matériel plus performant - et nous avons conforté ce dispositif par l'installation de douze caméras supplémentaires grand angle qui assurent chacune une surveillance permanente sur 360°.

C. Nécessités liées à la transition énergétique :

La commune a la volonté de s'inscrire dans la démarche de la Région Occitanie visant à devenir un territoire à énergie positive (TEPOS), à l'horizon 2050 (tel que prévu au Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Schéma de Cohérence Teritoriale (SCoT) de la Vallée de l'Ariège), avec une baisse programmée de 30% des consommations d'énergie de l'Hôtel de Ville, à travers les opérations prévues dans le descriptif technique des travaux.

Le Diagnostic de Performance Energétique, réalisé sur l'actuelle Mairie, l'a classée en bâtiment énergivore **(étiquette E)**.

D. Nécessités liées au plan de l'accessibilité pour Personne à Mobilité Réduite (PMR)

La commune a pris l'engagement de respecter le calendrier, approuvé par la Préfecture de l'Ariège, qui prévoit la mise aux normes de l'Hôtel de Ville en 2019/2020.

Compte tenu de l'ensemble des éléments exposés ci-dessus, nous avons prévu deux tranches successives de réalisation, en 2021 et 2022, pour nous permettre d'assurer, sans interruption dans le même bâtiment, les services aux publics. La première tranche concernera l'étage de la partie centrale et l'aile Ouest du bâtiment actuellement inoccupée, pour y installer :

En rez-de-chaussée :

les locaux :

- de la police municipale,
- de la vidéo-surveillance,
- du CCAS et du point-emploi,
- les bureaux des adjoints, des élus
- l'accueil et le secrétariat.

A l'étage 1 et 2 desservis par un ascenseur :

- la salle du conseil municipal,
- les bureaux comptabilité et ressources humaines
- des locaux associatifs

Au terme des travaux, la Mairie sera entièrement connectée et la domotique correspondante sera définie, en partenariat avec HBF, la nouvelle Entreprise installée sur la zone de BONZOM à Mazères.

Le coût des travaux de la première tranche pour lesquels nous avons sollicité l'aide des divers partenaires sera de l'ordre de 1 Million d'Euros, subventionné à hauteur de 45%.



Rénovation d'un bâtiment communal pour affectation à la vie culturelle associative

Dans le cadre de la réfection de tous les locaux scolaires de la Commune de Mazères, après la construction du nouveau collège « Gaston Fébus » par le Conseil Départemental de l'Ariège, l'école maternelle, à l'origine située boulevard des Tourelles, accueille aujourd'hui la nouvelle structure crèche – halte-garderie - Relais Assistantes Maternelles dont la compétence est devenue intercommunale.

Cette substitution a permis de récupérer les anciens locaux "ALAE" et salle de restauration de l'école maternelle, propriétés de la mairie, situés de l'autre côté du Boulevard des Tourelles.

Par ailleurs, le Foyer Rural, particulièrement dynamique en matière d'activités artistiques, notamment théâtre, musique, danse, gymnastique, auquel adhérent 235 enfants, adolescents et adultes en 2019 et emploie à temps partiel 8 auto-entrepreneurs salariés, est installé dans un local municipal dans des conditions médiocres. Celles-ci ne lui permettent pas de développer toutes les activités, car il manque :
- une salle de danse et de pôle dance,
- et des locaux insonorisés pour les cours de batterie ou de trompette notamment (qui ont dû être suspendus l'an dernier, compte tenu des nuisances sonores provoquées et des plaintes de voisinage).

La Commune a donc décidé le relogement du Foyer Rural avec l'adaptation et la mise à niveau de ces locaux désaffectés.

Le coût total des travaux s'élève à 132.938 € H.T. avec une subvention de 60% en cours d'instruction.

A noter que les autres associations mazèriennes (gymnastique – musique – arts plastiques) pourront également utiliser ces locaux.



CONSTRUCTION DE DEUX GARAGES POUR LES VÉHICULES MUNICIPAUX



Au Sud, comme pôle d'équilibre et porte d'entrée nord du territoire du SCOT de la Vallée de l'Ariège, Mazères est située à environ 20 km de Pamiers et à 38 km de Foix.
Au Nord, Mazères exerce une forte attractivité depuis la mise en service de l'autoroute A66, de la présence d'un échangeur sur la commune, et de la proximité de l'agglomération toulousaine.
Cette situation installe Mazères à 25 minutes de Toulouse dans la grande ceinture de la capitale régionale.

Après une période de croissance modérée (1975/2000) de 1% par an, la commune de Mazères affiche une croissance spectaculaire de l'ordre de 2.7 % par an (période 2000/2014) avec pour résultat une population de près de 4000 habitants. A titre de comparaison, la croissance démographique n'a été que de 0.1% par an dans le département de l'Ariège entre 2000 et 2015.
La croissance démographique de Mazères provient essentiellement de l'accueil de nouveaux arrivants, majoritairement de jeunes couples avec enfants.
La pyramide des âges est bien équilibrée, avec notamment un fort taux de jeunes et un taux relativement bas de retraités.

Cet accroissement de la population qui a presque doublé en moins de 50 ans, nécessite la création de nouveaux équipements publics.

Simultanément, l'équipe technique municipale s'est renforcée et a acquis de nouveaux matériels qui ne peuvent plus être stockés dans l'unique garage atelier de la commune, ce qui nous a conduit à louer ou à occuper plusieurs petits garages chez des particuliers, situation qui complique sérieusement l'organisation du travail des équipes municipales.

Anticipant cette difficulté, la Municipalité a conservé un terrain de 3 429 m² sur la zone industrielle de « Garaoutou », la plus proche de la bastide, sur laquelle nous construisons deux garages-ateliers municipaux de différentes hauteurs :

• Le garage n°1 de 500 m² et d'une hauteur minimale de 5m50 sera thermiquement isolé et réservé au stockage et à l'entretien du matériel lourd et encombrant de la commune : pelles mécaniques, nacelle et camions.

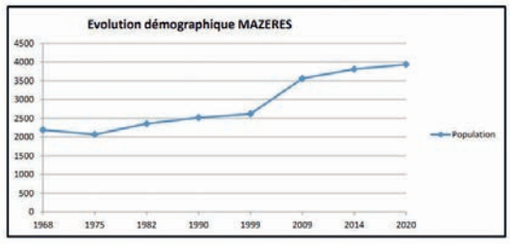
• Le garage n°2 de 308 m² avec une hauteur minimale de 4 mètres sera destiné à accueillir le petit matériel : gradins, podiums notamment et voitures de service.

Les deux garages, orientés plein sud, seront équipés en toiture, dans le cadre du développement des énergies renouvelables, de panneaux photovoltaïques pour une surface totale de 310 m² correspondant à une puissance installée de 32 kwc,
Le coût prévisionnel total de ces nouveaux équipements publics, rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants, est de l'ordre de 850 000 Euros, subventionné à hauteur de 46%

Les travaux sont en cours et devraient être terminés mi-avril 2021

Courbe de la démographie

Année	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2020
Population	2192	2071	2355	2519	2616	3560	3810	3939





POUR NOS AINÉS

nos ainés

Quelques nouvelles de la Résidence du « Clos du Raunier », la maison de retraite de Mazères, désormais fusionnée avec la Résidence « Le Vert Coteau » de Saverdun pour constituer l'EHPAD des "Portes d'Ariège Pyrénées "

Les travaux d'agrandissement du site de Mazères se sont terminés en février 2020. L'établissement a ouvert une extension du secteur de soins, sécurisé et adapté aux personnes souffrant de maladie d'Alzheimer et troubles apparentés, de 10 places d'hébergement portant sa capacité à 24 lits dont 2 d'hébergement temporaire.

Cette extension est aujourd'hui pleinement fonctionnelle tant au point de vue des usagers que du personnel.

Les journées sont bien remplies pour les 4 aides-soignantes et les 2 agents des services hospitaliers qui se relaient auprés des résidents.

Sur le site de MAZÈRES, ce ne sont pas moins de 80 places dont 4 d'hébergement temporaire qui sont à disposition de nos ainés.

Près de 54 salariés, majoritairement Mazèriens, travaillent au sein de cette résidence.

La nuit, l'EHPAD est sous la surveillance de 2 agents.

Parallèlement, l'établissement des Portes d'Ariège Pyrénées proposera sur le site de Saverdun une nouvelle unité de vie pour personnes handicapées et âgées de 10 places, opérationnelle en Avril 2021.

Cette extension portera la capacité d'accueil globale à 200 places, soit :

- 155 hébergements permanents dont 40 lits "Alzheimer"
- 7 hébergements temporaires
- 9 places d'accueil de jour
- 29 places de services de soins infirmiers à domicile

Les repas des deux maisons de retraite sont désormais produits par une seule cuisine centrale installée au « Clos du Raunier » à Mazères.

L'effectif total du personnel de l'établissement est de 160 salariés, soit 128 équivalents temps plein, pour un budget total de 7,7 millions d'euros dont 5,6 millions d'euros de charges de personnel.

Le Directeur, Monsieur FOURMENTIN ayant fait valoir ses droits à la retraite, nous lui souhaitons bonne route pour le « temps d'après » et bienvenue à Mazères au nouveau Directeur Monsieur PANIFOUS.







LES GESTES QUI SAUVENT...

MAIS AUSSI...

"MIEUX VAUT PRÉVENIR QUE GUÉRIR"

18 :	Sapeurs-Pompiers
112 :	appels d'urgence pour l'union européenne (mobile)
17 :	Gendarmerie - Police
15 :	SAMU
114 :	appels d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendants

Repérer le défibrillateur automatique.

Le défibrillateur cardiaque en accès libre se trouve place du Général De Gaulle à côté de la Poste.
Un défibrillateur a été installé dans chaque vestiaire des complexes sportifs



LES INTOXICATIONS

Prévenir

- Ne laissez aucun médicament à la portée des enfants
- Même précaution pour les produits ménagers (javel, détachant, lessive…)

- Ne jamais les transvaser dans une ancienne bouteille de lait ou de jus de fruit afin d'éviter les confusions

En cas d'ingestion

- Appelez le Centre Antipoison et de pharmaco vigilance : 05 61 77 74 47 ou le 112 ou le 15



- N'attendez pas que les symptômes de l'intoxication apparaissent pour téléphoner
- Ne faites pas boire de lait (ce n'est pas un antidote) ni d'eau
- Ne faites pas vomir,
- En cas de projection d'un produit dangereux dans les yeux ou sur la peau, rincez abondamment à l'eau claire.
- En cas d'émanation de gaz irritant ou toxique, évacuez toute personne présente et aérez bien les locaux.

L'ETOUFFEMENT

Prévenir

- Pour les enfants : évitez les cacahuètes et les bonbons ronds en "libre-service"

En cas d'étouffement

APPELEZ le 15 ou le 112 ou le 18

- Si la personne tousse, laissez-la faire
- Si elle ne tousse pas, donnez des claques entre les 2 omoplates avec le plat de main
- En cas d'échec : réalisez 5 compressions sur l'abdomen, en vous plaçant derrière la personn





gestes qui sauvent

LES GESTES QUI SAUVENT...

gestes qui sauvent

LES BRÛLURES



Prévenir

Pour les enfants,
- Ne laissez ni bougie, ni allumettes à leur portée
- Ne laissez pas dépasser, vers l'extérieur, la queue d'un récipient renfermant un contenu brûlant.

Pour les adultes, les cuissons sur barbecue ou sur fourneaux peuvent être causes de très graves brûlures.
- Ne rajoutez jamais d'alcool ou autre sur un foyer déjà actif.
- Evitez de cuisiner avec des manches larges ou une écharpe qui peuvent facilement s'enflammer

En cas de brûlures graves

APPELEZ le 15 ou le 112 ou le 18

- Faites ruisseler de l'eau à température ambiante sur la plaie, jusqu'à l'obtention d'un avis médical
- Si les vêtements sont enflammés, empêchez la victime de courir, la rouler par terre, étouffer les flammes avec une couverture.

LES COUPURES

Prévenir



Ne laissez pas à la portée des enfants et sans surveillance, les couteaux de cuisines et autres instruments tranchants.

En cas de coupures graves

APPELEZ le 15 ou le 112 ou le 18

- Comprimez en amont de la plaie le temps que les secours arrivent
- Si le saignement est abondant, amenez la victime au sol.
- Surélevez les membres inférieurs

Arrêt cardio-respiratoire

La personne respire :
- OUI : la mettre en position latérale de sécurité (PLS)
- Non : laisser la personne sur le dos, faire un massage cardiaque

APPELEZ le 15 ou le 112 ou le 18



Vous souhaitez vous former : Appelez les Sapeurs-Pompiers au 07 71 02 27 32
Appelez la Croix Rouge au 05 61 02 77 15

LES ASSOCIATIONS DE MAZERES

Amicale des Sapeurs-Pompiers

L'Amicale n'est pas une association comme les autres. Représentative des sapeurs-pompiers, elle est liée de façon indéfectible au service. C'est une source d'échanges et de partages mêlant à la fois activités sportives, solidarité, défense des intérêts des sapeurs-pompiers volontaires, transmission des valeurs, loisirs, et festivités.

L' Amicale a pour but de resserrer les liens d'amitié et de camaraderie avec tous ses membres et leur famille, ainsi qu'avec ses anciens pompiers qui sont les garants de la mémoire opérationnelle et associative de notre centre d'incendie et de secours.

La vie de l'Amicale est rythmée par diverses activités



telles que le loto, le bal, la Sainte Barbe, le Noël des enfants…

L'Amicale fonctionne grâce aux dons des habitants lors de la distribution des calendriers, à nos partenaires (commerçants, artisans, entrepreneurs…) qui nous soutiennent tout au long de l'année, et grâce à la subvention attribuée par la mairie de MAZERES.

Notre investissement permet notre bon fonctionnement.

AVYA

AVYA est une association, loi 1901, de simulation de pilotage d'aéronefs d'aviation civile, sur simulateur de vol en réseau. Cette association pratique les techniques de pilotage de vol à vue en respectant autant que possible les règles aéronautiques.

Les adhérents de l'association se réunissent en réseau pour, à minima, une session hebdomadaire, dans une ambiance conviviale, où sont partagés expériences et conseils.

Un accompagnement est proposé aux pilotes virtuels débutants.

L'actualité d'AVYA peut être suivie sur son blog :
http:// www.yquet-aviation.com

Une session d'essai est offerte à tout pilote ayant déjà le simulateur de vol "Flight Simulator X".





Hors confinement, AVYA propose également un vol découverte de trente minutes chez le Président de l'association, sur rendez-vous et dans le respect des règles sanitaires.

Site : www.yquet-aviation.com
Mail : avya@orange.fr
Mobile : Président Frédéric PRAX - 06.03.39.51.81

vivre ensemble

Cyclo Club Mazérien



Créé en 1984 et comptant aujourd'hui près d'une soixantaine de passionné(e)s de vélo, le Cyclo Club Mazérien propose :
- Des sorties hebdomadaires : Samedi, dimanche (plus mercredi en été)
- Des groupes adaptés au niveau de chacun
- Une grande diversité de parcours du fait de la localisation de Mazères (limite Ariège, Aude, Haute Garonne).

- L'organisation de séjours courte et moyenne durée.
- De nombreuses participations à des courses cyclistes et cyclosportives (club affilié FSGT).

Toutes les informations sont disponibles sur notre site :
https://sites.google.com/site/mazerescyclo/
Contact/adhésion : mazeres.cyclo@gmail.com

"Passions d'Antan"



L'association "Passions d'Antan" a vu le jour en 2003, sous l'impulsion de quelques passionnés d'anciennes mécaniques agricoles. Aujourd'hui, dans un climat de partage et de convivialité, les 65 adhérents bénévoles sont au service d'une même passion : La sauvegarde du patrimoine et la transmission des savoirs faire agricoles, la valorisation, la promotion de toutes les mécaniques agricoles traditionnelles, leur rénovation en vue de la présentation au public.
"Passions d'Antan" joue un rôle majeur dans les 4 principales foires de Mazères :
• Foire du printemps : exposition et défilé de 60 tracteurs anciens.
• Foire al Pais : Battage à l'ancienne par batteuse et manège à bœufs, roumbaleur de 1949, presse à paille manuelle, forge à l'ancienne, confection de cordes.

• Foire des vendanges : Présentation de tracteurs vignerons et autres matériels spécifiques, défilé de tracteurs vignerons, battage haricots, fabrication et dégustation jus de pomme.
• Foire du gras : Ecole découpe canard, fabrication et dégustation de gâteaux anciens et confitures.

L'association est également sollicitée pour des animations hors Mazères : Foires de Fajac la Relenque, Marliac et Avignonet, portes ouvertes au lycée de Saverdun, rando de la Piège, ...
Après une année 2020 chaotique, tous nos bénévoles espèrent vous retrouver, afin de revivre pour les plus anciens, ou découvrir pour les plus jeunes, ces passions d'antan. Rendez-vous pour un sacré bon dans le passé !
Président Robert DELPECH. 05 61 69 39 06.





Vita'Gym Mazères



Vita'Gym Mazères, association de gymnastique volontaire, vous donne la recette pour garder la forme :

- 3 animatrices diplômées et compétentes
- tapis, haltères, bracelets lestés, élastibands, ballons, fit'stick, GV'Gliss...
- le tout agrémenté de bonne humeur

A pratiquer avec assiduité et persévérance (certificat médical et licence obligatoires).
Au choix, 5 jours par semaine, du lundi au vendredi, à différents horaires, salle du Séminaire à Mazères.

Nous avons aussi un cours enfants le mercredi de 16 h 15 à 17 h 15 au Gymnase Jean Vergé.

Si vous êtes intéressés, prenez contact auprès de :
Jeanine 06 41 54 36 62
Le meilleur accueil vous sera réservé.



La Coco Comédie



Dorothée, Marianne, Corine, Céline, Jacques, Hugo, Othman et Philippe sont heureux de vous présenter leur nouvelle troupe : LA COCO-COMÉDIE

C'est une compagnie théâtrale mazérienne qu'ils ont créée le 5 octobre 2020, c'est une troupe de comédiens amateurs mais qui n'en est pas à sa première pièce.
Pourquoi COCO-COMÉDIE ? Tout simplement pour rendre hommage à notre amie et comédienne Corinne ÉCHENNE (dite Coco) récemment disparue.

Leur projet est de nous divertir à travers leurs pièces tout public, de faire un spectacle pour les enfants et de faire intervenir des groupes musicaux.
En préparation actuellement une nouvelle pièce (une comédie immobilière pleine de rebondissements et de quiproquos).
Rendez-vous donc dès que possible, courant 2021

Compagnie "Les Camays Léons"



"Les Camays Léons" est une association mazérienne de théâtre d'improvisation.
Elle propose plusieurs spectacles d'improvisation en Ariège et dans les alentours.

Un atelier d'initiation à l'improvisation, animé par trois membres de la troupe, Bruno, Marion et Jimmy, a également été mis en place, le jeudi soir, au centre d'action culturelle de Mazères.



vivre ensemble

Jazz Manouche



La vie continue avec le Manouch' Muzik Festival d'Automne !

Après avoir été contrainte d'annuler successivement l'avant-première du 28 mars, la Fête de la Musique et le Manouch' Muzik Festival prévu du 13 au 16 août, l'équipe de bénévoles des "Amis du Swing" ne voulait pas faire une année blanche. Aussi, ont-ils transformé l'After, initialement prévue le 3 octobre salle Fébus, en Manouch' Muzik Festival d'Automne les 2 et 3 octobre, sous la Halle et sur la Place du Général de Gaulle. Occasion de replonger dans l'ambiance devenue maintenant habituelle à la mi-août, où guitares, violons, contrebasses ou encore cymbalums font résonner les murs de la bastide, en honorant les musiques gitanes. Pendant ces deux jours d'octobre, 13 concerts gratuits ont été proposés sur la Place confortablement couverte en prévision de conditions climatiques qui allaient s'avérer des plus médiocres. Durant ces concerts le public a pu apprécier les 5 formations qui selon leur sensibilité ont amené le public dans des univers différents, que ce soit le Flamenco et la Rumba Gipsy avec El Chico del Barrio, la Musique Tzigane avec Traïo Romano, le Jazz Manouche avec Sheik of Swing et le Duo de Mr Dubois et Mme Descordes avec leur invité Rudy Rabuffetti. Sans oublier ce mélange subtil, entre musique classique et musique gipsy, proposé par la Cie Swing'Hommes habituée de l'After qui avec son humour a su faire entrevoir les sourires des spectateurs… masqués. La Cie Swing'Hommes qui, dès le 1er soir, avait ouvert le Festival In sous la Halle en présentant son 3ème spectacle "Djobi-DjoBach", lequel, comme à son habitude, a su séduire un public enthousiaste et heureux de revoir les projecteurs s'allumer. La seconde soirée allait être tout aussi joyeuse avec la formation Opus 4 qui, avec ses reprises de Musique Tzigane, de Folklore Russe ou encore de grands standards de Jazz Manouche, a su transporter le public dans son univers, loin des tumultes du quotidien. Quand le rideau est retombé, l'équipe des bénévoles pouvait également arborer un beau sourire fait de multiples satisfactions, celles d'avoir retrouvé son public et, permis à des artistes, techniciens ou autres intermittents du spectacle de refaire leur métier après des mois de disette pour certains, et enfin celle d'avoir tout simplement organisé un événement malgré la crise sanitaire. Cela n'a pu être possible que grâce à la mise en place d'un protocole sanitaire strict, parfaitement adopté par des festivaliers heureux de pouvoir revivre une telle manifestation. La pandémie à laquelle est venue s'ajouter une météo exécrable aurait pu mettre en péril l'association, mais c'était sans compter sur le soutien toujours très actif des collectivités locales (Mairie de Mazères, Conseil Départemental de l'Ariège et Région Occitanie) mais aussi sur les 25 partenaires privés qui ont fait preuve d'une fidélité et d'une solidarité sans précédent pour que la VIE CONTINUE.



Les épidémies et l'Histoire

Nous pensions tout connaître, de l'infiniment grand à l'infiniment petit. Nous avions aboli les distances, nous parlions même d'aller sur Mars. Un faux sentiment de sécurité nous faisait penser être à l'abri de tout !

Et nous voilà bousculés, freinés dans nos élans et nos projets, masqués, hantés par la crainte d'une contagion. La faute à qui ? A un virus que nous ne connaissons que par sa force de destruction. Notre orgueil est mis à mal… Comment cela peut-il nous arriver, à nous, qui savons et inventons tant de choses ?

Et pourtant, l'histoire de l'humanité abonde de crises sanitaires (semblables à celle que nous traversons) qui ont fait vaciller des civilisations, trembler des continents et changé le cours de l'Histoire

430 à 420 avant J.C, 1ère épidémie à être recensée : la peste d'Athènes – sans doute la fièvre typhoïde - qui fait 200 000 morts dans la ville.

165 avant J.C, la peste antonine – en réalité la variole - qui frappe l'Empire Romain et fait 10 millions de morts en 20 ans.

De 1345 à 1352, c'est la peste noire. Venue de Chine, véhiculée par des marchands, entrée par le port de Marseille, elle est cause de plus de 25 à 30 millions de morts en Europe.

De 1832 à 1869, le choléra : venu de l'Inde, il fait un million de morts en Russie et 100 000 à Paris en 6 mois.

1918 : Début de la grippe espagnole. D'origine asiatique, elle est cause de 30 millions de décès en Europe et 50 millions dans le monde.

1956 : C'est la grippe asiatique responsable de 2 à 3 millions de morts dans le monde ; puis le virus mute, revient en 1968/1969 et prend le nom de Grippe de Hong Kong. Il est responsable de la mort d'un million de personnes.

A partir de 1981, c'est le SIDA qui fait 2 millions de morts avant d'être en partie maitrisé de nos jours.

ET LE MASQUE ?

Au moment de la peste noire, utilisé par ceux qui s'occupaient de malades, c'était un grand bec en cuir ou carton, surmonté de bésicles, bourré d'herbes et fleurs séchées, d'épices, de camphre, d'éponges imbibées de vinaigre et …de poudre de peau de vipère !!

Et aujourd'hui notre masque ? Il gêne la respiration, étouffe nos paroles, cache notre sourire…Nous avons du mal à le supporter ! Mais c'est notre seule façon de nous protéger et de protéger les autres d'une maladie que l'on ne maitrise pas.

Alors, n'oublions jamais de le porter.



Coup de Gueule



De nombreuses plaintes sont parvenues à la mairie concernant la circulation des motos et scooters.
En effet, des personnes roulent, sur ces engins, à "tombeau ouvert" dans les rues de la Bastide, notamment près de la sortie des écoles.
D'autres, ou les mêmes, ont modifié le pot d'échappement de leur véhicule ou l'ont simplement ôté et font du bruit à des heures où la ville se repose.
Cela exaspère un nombre de plus en plus important de citoyens, nuit à l'image de notre bastide et contribue à la dégradation du bien vivre ensemble.
Ces attitudes sont inadmissibles !!!

Un Mazérien se souvient…

(Suite 2)

Dans les précédents articles, nous avons parlé des commerces dans la rue Gaston de Foix et ses alentours, ainsi que dans la rue Boulbonne. Avec l'aide d'un ami mazérien de 92 ans, nous continuons notre récit. En avant vers la rue Martimor et les environs…….

"Nous voilà au croisement de la rue Gaston de Foix et de la rue Boulbonne, pour descendre la rue Martimor. Sur le coin gauche, à l'emplacement de l'actuel Crédit Agricole, se trouvait l'épicerie de René Ferrand ; il vendait un excellent fromage, du Cantal Entre-Deux, qu'il allait chercher à la cave et qui était tellement bon !! Ensuite, il y avait Mr Paulé, le coiffeur, pour hommes et femmes. On craignait un peu parce que sa tondeuse manuelle arrachait les cheveux plutôt que de les couper, ça faisait très mal ! Puis venait l'épicerie/herboristerie de Pagès. Gosses, on allait chercher les fleurs de sureau et d'aubépine qu'on lui rapportait, et pour lequel il nous donnait quatre sous. Après Pagès, il y avait la maison Dereux où Madame refaisait des matelas avec la laine qu'on lui apportait et qu'elle cardait sur place. (Il y avait aussi Marie Alibert qui faisait des matelas dans la rue St Abdon, son mari était menuisier.) Puis vient la bonneterie de Paule Manzac qui vendait des vêtements d'enfants et faisait des dessous pour femmes, soutien-gorge et gaines-culottes. Quand on était enceinte, on allait chez elle acheter les premières brassières et des petites chemises en coton avec un peu de dentelle en bout des manches pour des bébés d'un ou deux mois.

A l'angle de la rue Martimor et la rue des Tourelles il y avait la Boulangerie Abadie, tenue par les deux sœurs Paule et Jeanne. Paule restait au magasin et Jeanne faisait le tour de la ville avec une baladeuse à bras chargée de pain pour livrer les clients, elle livrait aussi dans la campagne autour de Mazères avec sa voiture. Après il y avait la maison Papaix qui vendait des chaussures puis pas loin le cordonnier. Il travaillait devant sa fenêtre qui était presque au niveau du trottoir donc il voyait les chaussures des gens qui passaient et disait "à quel ba béni léou a las sémèlos esquissados ! " Ensuite, des habitations sauf peut-être une toute petite épicerie, je ne me rappelle plus, avant d'arriver au pont.

Revenons-en haut de la rue Martimor avant de descendre côté droite : après la Boucherie Hérisson sur le coin se trouvait le petit magasin de Julien Sorel qui vendait les produits Duquesne Purina, et les semences, surtout des patates qu'il allait chercher en Bretagne : c'était un Breton qui est venu quand il y avait des Espagnols, dans un régiment de Bretons, ils étaient deux ou trois à rester là. Alors, il avait ramassé la femme, et épousé Mademoiselle Hérisson, une protestante, alors qu'il avait une sœur qui était religieuse ! Ça travaillait beaucoup là-dedans, il y avait 5 ou 6 ouvriers et il avait 3 camions. Après Sorel il y avait la chapellerie Sire et la maison Delpoux qui faisait des costumes pour hommes, 5 ou 6 dames y travaillaient. Je crois que Mme Delpoux faisait aussi un peu de couture pour femmes.

Arrivé au pont, on tourne à droite et on remonte la rue du Vieux Pont. A la main gauche, il y avait l'épicerie de Louise et Jean-Marie Pradel, mais ils ne vendaient pas sur place – ils sortaient seulement le jeudi sous la Halle où ils vendaient toute sorte de choses, surtout des conserves, peut-être de l'huile et un peu de fromage

qu'ils achetaient à un grossiste de Lavelanet. Un peu plus haut il y avait l'épicerie de Henriette Pascal, c'était un surnom car elle s'appelait Courthieu ; son mari était forgeron dans la rue de la République et il sifflait tout le temps. Sur le coin de la rue de la République, il y avait la Boulangerie Ribaute, venaient après deux ou trois maisons puis la scierie de Jules Bousquet. On trouvait ensuite le "Pelblanc", Mr Roussel, qui avait deux ou trois vaches (et aussi un petit cheval, la cariole était devant la porte), et chez qui on allait chercher le lait. Pour les sortir de l'étable, le passage était très étroit, les vaches passaient à peine, et une fois l'une d'elles s'est trompée de chemin et est entrée dans la cuisine où la porte était ouverte et a tout mis par terre ! A côté de lui il y avait le ferblantier, Laboup, qui faisait tout ce qu'on appelle aujourd'hui la zinguerie.

On revient au croisement de la rue Boulbonne et la rue Gaston de Foix, à hauteur de l'épicerie Ferrand et on se lance dans la rue des Tierçaires. A main droite, après l'épicerie qui faisant angle, Mr Candebat, avec sa femme Jeanne, vendait des vêtements pour hommes, des bleus de travail et des salopettes. Puis on trouvait Narcisse Tarinch, le coiffeur, et la bijouterie de Mr Mari qui avait épousé une belle catalane. Venait ensuite Pierre Doumeng qui faisait le volailler, et puis Finotte Bauville qui vendait de la charcuterie.

Sur le côté gauche de la rue, après le café Dagnac, se trouvait un primeur, la Grapaoudine, avant l'enseigne de l'Etoile du Midi dont l'entrée se trouvait dans la rue de l'Industrie. Sur le coin de la rue il y avait la boucherie Prosper et puis le garage Gaussens, repris après par André Desjean qui y travaillait, avec des pompes à essence vertes et jaunes, je pense que c'était du BP. A côté du garage, il y avait la menuiserie Delboy avec un deuxième atelier juste en face, tenus par les frères Michel et Jojo. Ils étaient de très bons menuisiers, mais Michel faisait un peu peur avec des grosses lunettes. Et puis il y avait Déoux, le chiffonier, qu'on appelait le Petit Jésus, il avait un frère qui était curé, et son fils aussitôt après la guerre faisait coiffeur. Un peu plus loin, Paul Chaubet, un plâtrier, et en face de l'entrée actuelle du Séminaire, on trouvait Clément Tinet qui faisait le brocanteur, toujours en salopette avec un portefeuille gros comme ça ! (Il y avait un autre brocanteur, Etienne Lagrange, en face de l'Hôtel d'Ardouin.) Et au fond, le magasin de primeurs Lafforgue.

Et puis, il ne faut pas oublier les deux épiceries au fond du Faubourg St Jean, proches du Collège Victor Hugo : l'épicerie de Marie-Thérèse Doussat et celle d'Alida Gérard, chez qui nous allions acheter des bonbons avant d'aller en classe ou après les cours.

Un peu partout dans la ville, il y avait des fabricants de chaises, dont MM Dardier, Cubière, Plazolles, Borrego et Maris ; et puis il fallait des empailleuses dont Mesdames Dardier, Monserrat, Drogue, Fajardet, etc. Et chose bizarre, des assises qui faisait 45 cm au début du siècle ne faisait plus que 43 cm après la guerre !!"



Coup de ♥

L'info en grand

jour actu N° 11 – Semaine du 15 au 21 novembre 2013

La France est une république laïque



1 La France **considère tous ses habitants de la même façon,** où qu'ils vivent sur son territoire. Elle respecte ce à quoi ils croient, leurs idées et leurs religions.

2 La France **n'impose pas** de religion et n'en interdit aucune.





3 En France, les habitants peuvent **exprimer librement leurs idées,** mais toujours dans le respect de celles des autres et de la Loi.



5 La République française veille à **l'application de ses principes** dans toutes les écoles.



4 Ce **respect** permet à toutes celles et ceux qui habitent en France de **vivre en paix les uns avec les autres.**

La charte de la laïcité à l'école expliquée aux enfants

L'école est laïque



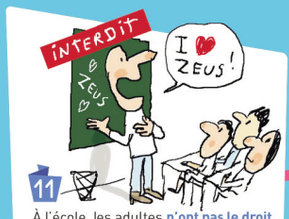
6 L'école te permet **de grandir et de te construire,** en te protégeant des pressions et de l'influence de ton entourage. À l'école, tu apprends à **penser librement et par toi-même.**



7 À l'école, tu étudies les mêmes matières que tous les élèves de France. **Partager les mêmes connaissances** est important pour se comprendre et vivre dans le même pays.



8 À l'école, tu as le droit de **dire ce que tu penses,** à condition de **respecter les autres.** Les insultes et les mots racistes sont interdits.



11 À l'école, les adultes **n'ont pas le droit d'exprimer leurs opinions religieuses ou politiques** aux élèves.



10 Les adultes qui travaillent dans l'école sont là pour **faire respecter les principes de la république.** Ils les respectent eux-mêmes, te les enseignent et en parlent à tes parents.

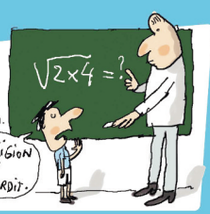


9 À l'école, **personne n'a le droit de t'insulter et de te faire violence.** Personne ne peut être exclu à cause de sa religion, de son sexe ou de la couleur de sa peau.



12 Aucun élève **ne peut refuser de suivre un enseignement** ou une consigne sous prétexte que sa religion ou ses idées politiques le lui interdisent.

13 Aucun élève ne peut refuser de **respecter les règles de l'école** au nom de sa religion.





14 Aucun élève n'a le droit, pour se faire remarquer, **de porter des signes mettant en avant sa religion.**

15 **Tu as tout compris ? Alors à toi de respecter et de faire vivre cette charte dans ton école !**



Illustrations de Jacques Azam.

la ligue de l'enseignement un avenir par l'éducation populaire

MILAN

Après l'horrible assassinat de Samuel PATY, professeur d'histoire, le 16 octobre à Conflans-St-Honorine, il nous a semblé nécessaire de rappeler ce qu'est la Charte de la Laïcité (source Ligue de l'enseignement).



















